

CANADA

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

Plan d'approvisionnement 2011-2020
D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION

No : R-3748-2010

HYDRO- QUÉBEC DISTRIBUTION

Demanderesse

ET

**L'ASSOCIATION DE L'INDUSTRIE
ÉLECTRIQUE DU QUÉBEC**, personne
morale dûment constituée, ayant son
siège social au 2000, rue Mansfield,
bureau 320, Montréal, province de
Québec, H3A 2Y9,

(ci-après « l'AIEQ »)
Intervenante

**DEMANDE DE RECONNAISSANCE DE STATUT DE TÉMOIN-EXPERT
DE MONSIEUR LOUIS BOLULLO**

Déposée par
Association de l'industrie électrique du Québec (AIEQ)

Le 8 décembre 2010

DEMANDE DE RECONNAISSANCE DU STATUT DE TÉMOIN EXPERT DE MONSIEUR LOUIS BOLULLO

L'*industrie électrique du Québec (AIEQ)* demande respectueusement à la Régie de l'énergie de reconnaître au présent dossier Monsieur Louis Bolullo comme *témoin-expert en en prévision de la demande sur le réseau électrique*.

Les renseignements requis par l'article 29 du *Règlement* sont les suivants :

Nom et coordonnées du témoin-expert

Bolullo, Louis A., ing., M.B.A.

57, rue Quidoz

Sainte-Thérèse (Québec) J7E 4L3

Tél. : (514) 435-2930

Courriel: louis.bolullo@videotron.ca

Description du besoin de l'expertise en relation avec l'intérêt des intervenants

Le rapport d'expertise de Monsieur Bolullo fait partie de la preuve de l'AIEQ au dossier R-3748-2010, qui s'inscrit au soutien des principales recommandations de l'AIEQ dont celle d'examiner l'entente globale proposée par le Distributeur et les outils de planification à long terme des approvisionnements d'Hydro-Québec Distribution. Tel qu'il sera plaidé et mis en preuve par les intervenants, l'AIEQ proposera entre autres une négociation entre HQD et HQP afin de convenir d'une entente globale visant à permettre à HQD de moduler de façon optimale l'offre des contrats existants en lien avec la demande.

Monsieur Louis Bolullo possède une longue expérience auprès d'Hydro-Québec en prévision de la demande, tel qu'il appert dans son *curriculum vitae*. Il a déjà produit des rapports d'expertise sur la prévision de la demande dans plusieurs dossiers devant la Régie de l'énergie, dont les causes relative à la détermination des tarifs et conditions du Distributeur (dossier R-3644-2006) et dans celle sur l'approbation des contrats d'approvisionnement en électricité (R-3569-2005). M. Bolullo détient une profonde compréhension des marchés de l'énergie et de l'électricité comme en témoigne son curriculum vitae joint à la présente.

Mandat et qualification demandée pour le témoin-expert

Qualification demandée :

Nous invitons donc respectueusement à la Régie de l'énergie à reconnaître au présent dossier Monsieur Louis Bolullo, comme *témoin-expert en prévision de la demande sur le réseau électrique*.

Mandat du témoin-expert :

- Préparer et remettre à l'AIEQ un rapport d'expertise sur les outils de planification à long terme des approvisionnements d'Hydro-Québec Distribution.
..
- Répondre aux demandes de renseignement relatives à ce rapport, le présenter en audience, prendre part à cette audience et à toute autre étape procédurale qu'il plaira à la Régie de fixer s'y rapportant.

Échéancier :

Le rapport d'expertise de Monsieur Louis Bolullo sera déposé dans les délais prescrits par la Régie de l'énergie.

Curriculum vitae du témoin expert

Les *curriculum vitae* de Monsieur Bolullo a été remis à la Régie de l'énergie au moment du dépôt de la demande d'intervention dans le dossier R-3748-2010.

Justification de la rémunération demandée pour le témoin-expert

La rémunération, dont le remboursement sera demandé dans notre demande de frais, sera conforme au *Guide de paiement des frais des intervenants* de la Régie et à toute instruction de la Régie.

POUR CES MOTIFS, PLAISE À LA RÉGIE:
RECONNAÎTRE au présent dossier Monsieur Louis Bolullo , comme
témoin-expert en prévision de la demande sur le réseau électrique.
Montréal, le 8 décembre 2010



Daniel Laplante
Président-directeur général
Daniel Laplante